



IDENTIFICATION DES ESPACES NATURELS
AGRICOLES ET ARTIFICIALISÉS
À PARTIR DE L'OCSGE

Plan

1. Les définitions
2. L'OCSGE
3. Méthode d'identification des espaces agricoles, naturels forestiers et artificialisés à partir de l'OCSGE
4. Les indicateurs de suivi de la consommation
 1. Les quatre grands types d'espaces
 2. Les espaces artificialisés
 1. Les usages
 2. Les couvertures
5. Les perspectives



Les définitions

- ▶ **Espaces naturels :**

Les espaces naturels comprennent les formations arborées et arbustives, les surfaces en eau (fleuves et rivières, retenues collinaires) et les autres espaces naturels sans usage économique (landes, sols nus). Dans cette approche, les espaces forestiers sont inclus dans les espaces naturels ;

- ▶ **Espaces agricoles :**

Des espaces à usage agricole, au sens d'une production réelle ou potentielle. Les espaces agricoles comprennent les terres arables, vergers, champs de canne à sucre et de banane, les pâturages, jachères, les serres souples, les bassins de pisciculture, etc.



Les définitions

▶ **Espaces artificialisés :**

Des espaces retirés de leurs états naturels ou agricoles. Les espaces artificialisés comprennent les espaces urbanisés, les parkings et routes goudronnées, les réseaux de transport perméables (pistes et chemins, bas-côtés des réseaux) et les autres espaces associés (carrières, cimetières, stations d'épuration, parcs publics, gravières, chantiers, décharges, etc.). Cette catégorie inclut également des espaces « verts » artificialisés (parcs et jardins urbains, équipements sportifs et de loisirs, etc.).

Bastien Virely, « Artificialisation, De la mesure à l'action », 2017, collection THEMA Ministère de la transition *écologique et solidaire*

▶ **Espaces urbanisés :**

Des espaces ayant un usage urbain. Les espaces urbanisés comprennent les bâtis et leurs espaces associés (cours, jardins privés, piscines) en zones résidentielles ou à usages secondaires et tertiaires, les bâtis à usage agricole, les bâtiments abandonnés, ainsi que les parkings et routes goudronnées dans la zone urbanisée. Les espaces urbanisés sont inclus dans les espaces artificialisés : ils permettent d'observer le territoire d'un point de vue organisationnel.



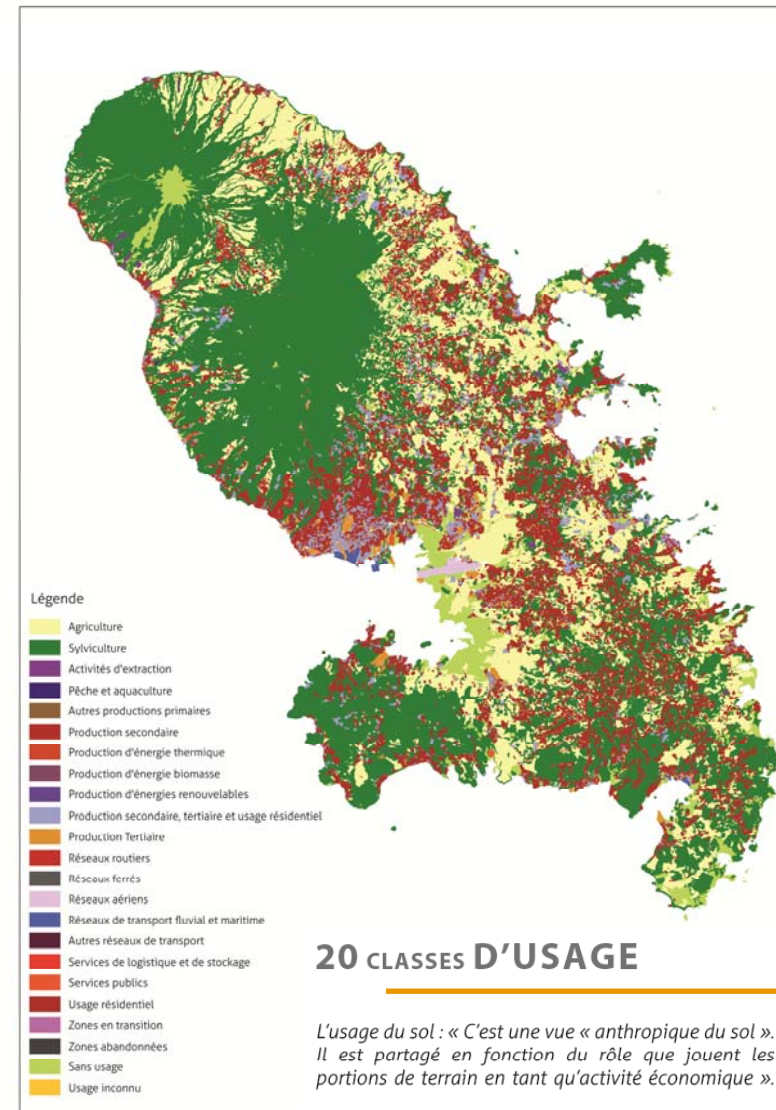
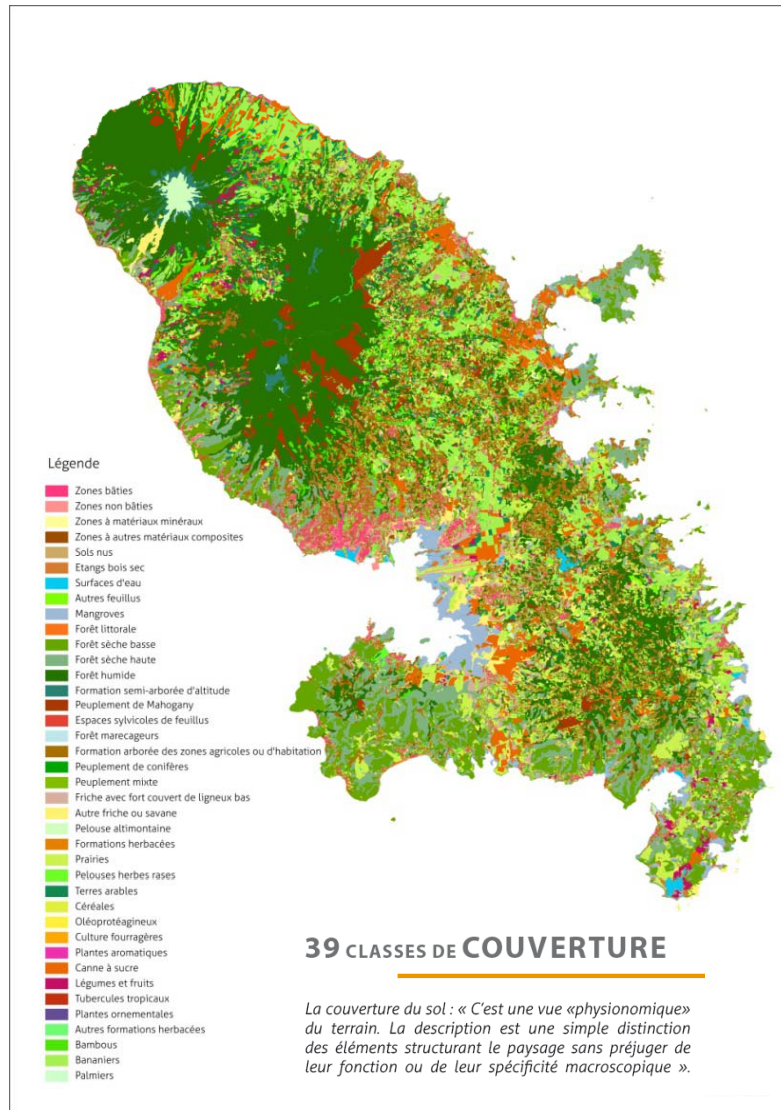
L'occupation du Sol Grande Echelle (OCSGE)

- ▶ Une nouvelle source de données qui décrit l'occupation du territoire et qui se base sur une photo aérienne de 2017 de haute précision.

- ▶ Cette base de données comprend deux couches de données :
 - L'occupation du sol qui décrit pour chaque objet surfacique :
 - une valeur de couverture (vision physiologique de terrain)
 - une valeur d'usage (Vue « anthropique du sol »)

 - La zone construite, déduite de l'occupation du sol, qui englobe les zones bâties et leur environnement proche.

L'OCSGE, une donnée complexe



Méthode d'identification des espaces naturels agricoles et artificialisés

Tableau élaboré par le CORU
Midi-Pyrénées à partir des
données tests du produit OCS GE
de l'IGN

		CS1 Sans végétation					CS2 Avec végétation				
		CS1.1 Surfaces anthropisées		CS1.2 Surfaces naturelles			CS2.1 Végétation ligneuse			CS2.2 Végétation non ligneuse	
		CS1.1.1 Zones imperméables	CS1.1.2 Zones perméables	CS1.2.1 Soils nus	CS1.2.2 Surfaces d'eau	CS1.2.3 Névés et glaciers	CS2.1.1 Formations arborées	CS2.1.2 Formations Arbustives et sous-arbrisseaux	CS2.1.3 Autres formations ligneuses	CS2.2.1 Formations herbacées	CS2.2.2 Autres formations non ligneuses
		CS1.1.1.1 Zones bâties	CS1.1.1.2 Zones non bâties	CS1.1.2.1 Zones à matériaux minéraux	CS1.1.2.2 Zones à autres matériaux						
US1 Production primaire	US1.1 Agriculture										
	US1.2 Sylviculture										
	US1.3 Activités d'extraction										
	US1.4 Pêche et aquaculture										
	US1.5 Autre										
US235 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel											
US4 réseaux de transport logistiques et infrastructures	US4 1.1 Routier										
	US4 1.2 Ferré										
	US4.1.3 Aérien										
	US4.1.4 Eau										
US4.1.5 Autres réseaux de transport											
US4.2 Services logistiques et de stockage											
US 4.3 Réseaux d'utilité publique											
US6 Autre usage	US6.1 Zone en transition										
	US6.2 Zones abandonnées										
	US6.3 Sans usage										
	US6.4 Usage inconnu										

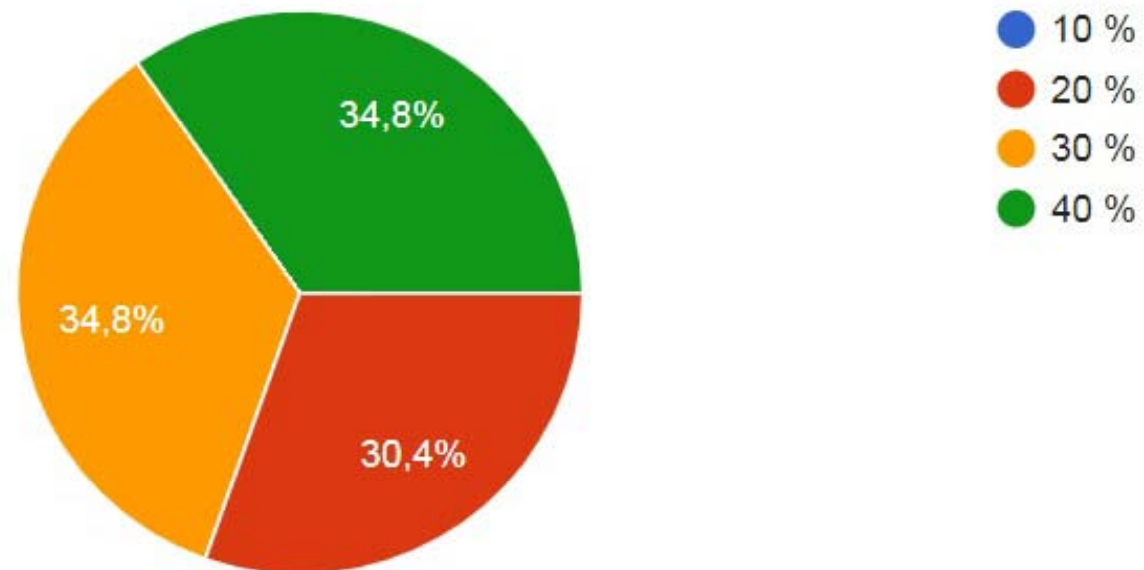
LÉGENDE

E-N	E-A	E-AHU	E-U	E-U ou EAHU (routes en zone urbanisée ou en dehors Jardins privés ou parcs publics)	Croisement couverture/ usage non présent dans les données
Espaces naturels	Espaces agricoles	Espaces artificialisés hors urbanisés	Espaces urbanisés		

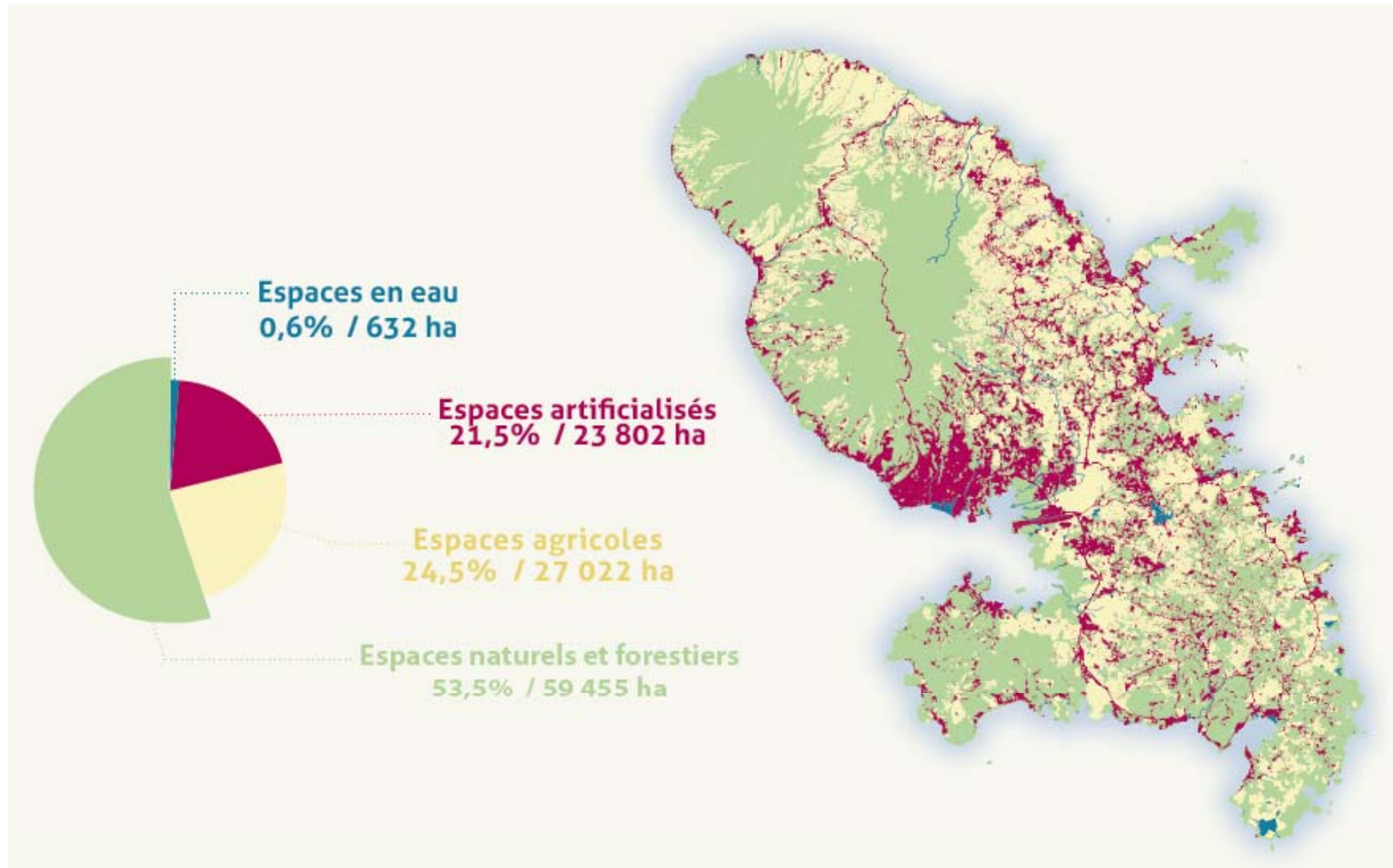
Les 4 grands types d'espaces

Quel est le pourcentage d'espaces artificialisés en Martinique ?

23 réponses



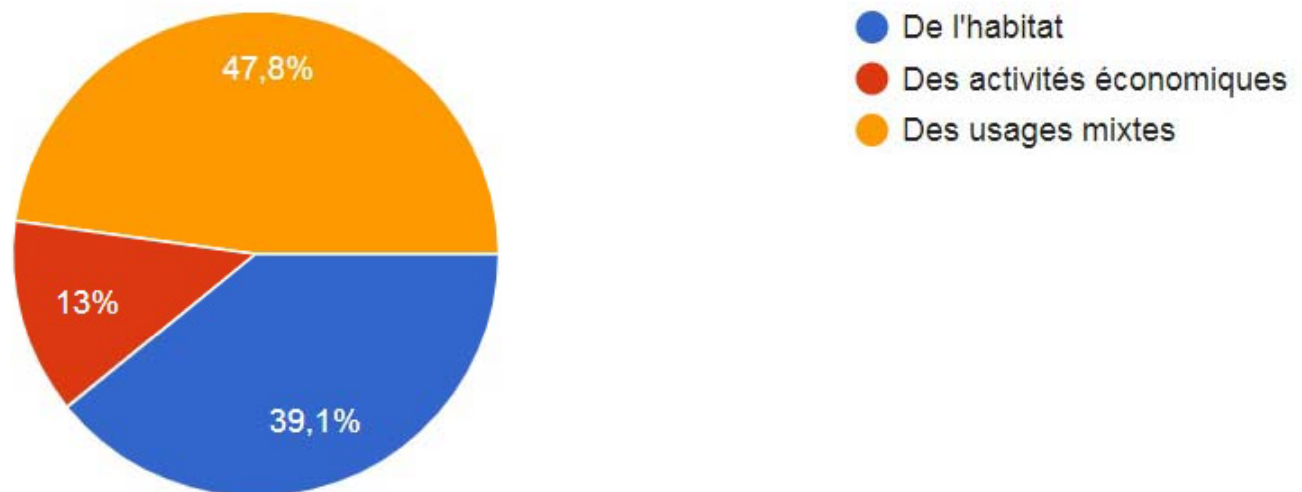
Les 4 grands types d'espaces



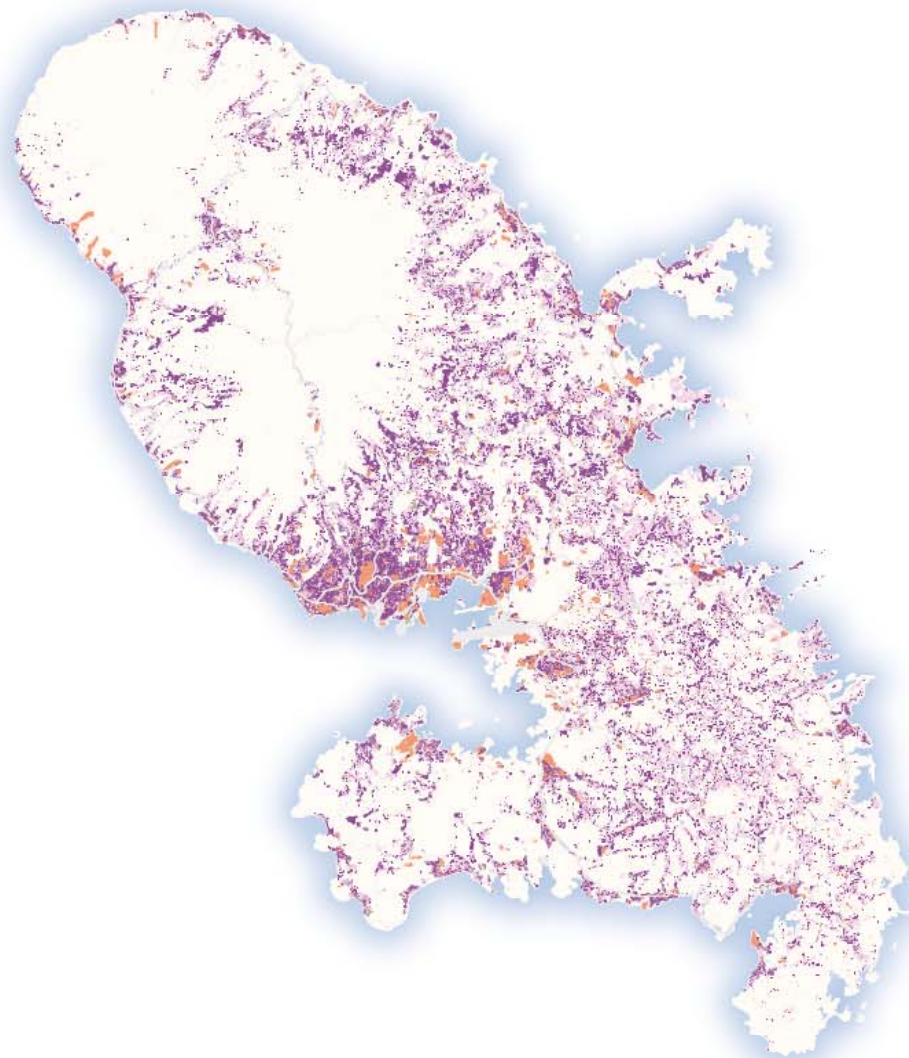
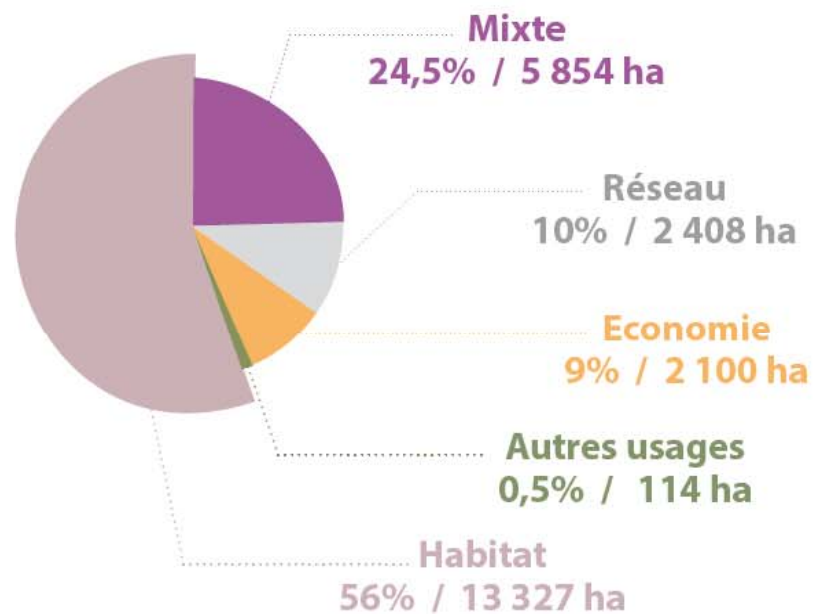
Les usages au sein des espaces artificialisés

En Martinique, les espaces artificialisés sont occupés à 56 % par :

23 réponses



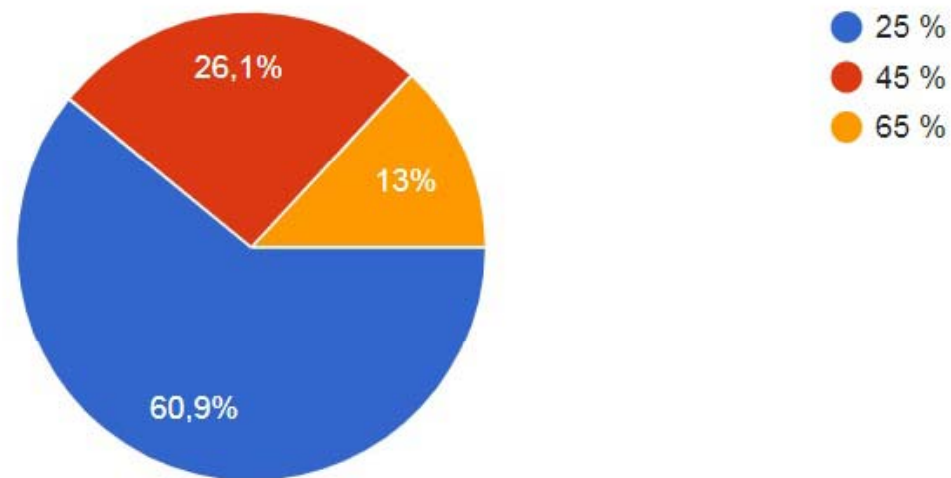
Les usages au sein des espaces artificialisés



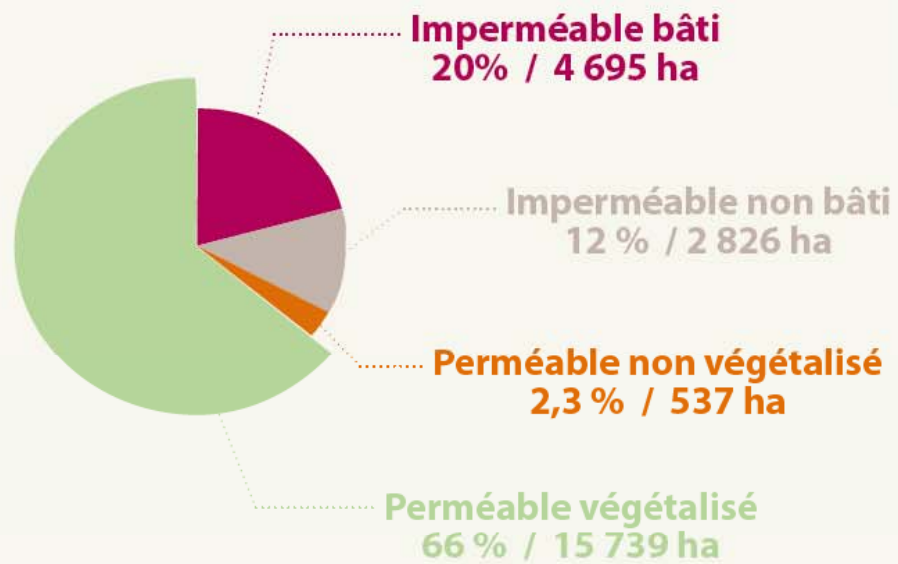
Les couvertures au sein des espaces artificialisés

En Martinique, les espaces végétalisés représentent quelle part des espaces artificialisés ?

23 réponses



Les couvertures au sein des espaces artificialisés



Perspectives

- ▶ Constituer un groupe de travail sur les indicateurs de suivi de la consommation de l'espace afin de compléter et valider ces résultats.

- ▶ L'acquisition des deux couches OCSGE pour les années 2000 et 2010 permettra de :
 - ▶ Suivre l'évolution de l'imperméabilisation et de la végétalisation des sols
 - ▶ Suivre l'évolution de la densification et de l'intensification
 - ▶ Analyser plus précisément l'occupation des espaces artificialisés

- ▶ L'enrichissement des analyses réalisées avec d'autres données (Fichiers fonciers, ...) pour affiner les informations, notamment pour la catégorie d'usage 235.

- ▶ Une analyse comparative entre l'OCSGE et les zonages PLU sera réalisée pour améliorer les futurs documents de planification.

...

Merci de votre attention

